

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 AVRIL 2013

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 28 mars 2013, le Conseil Municipal a été convoqué le 02 avril 2013.

Sous la présidence de Monsieur Antonio DE CARVALHO, Maire,

Etaient présent(e)s : MM. Marie-Hélène GERVAIS - Frédéric GILLET - Corinne MARQUES DE MENDONCA - Jacques ANTOINE - Jacqueline CHENON - Isabelle MOUROT - Mornély LORRIER - Christian GERVAIS (à compter du point N°2) - Marie-Madeleine BERTHEAU - Eddie GERLE - Philippe PIERARD (jusqu'au point N°1) - Eva GERLE - Roger DAZY - André JOLLIOT - Nathalie DESROUSSEUX - René CHENON - Karine FOURNIVAL - André VIDOU - Irène VARLET - Patricia PETIT - Christian BEREZOUTSKY - Pascal PINSARD - Yvelyne VERTUEUX./.

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Mme Isabelle DE CARVALHO à Mme Jacqueline CHENON - Mme Maria DE GOUVEIA à Mme Corinne MARQUES DE MENDONCA./.

Absent excusé : M.Philippe PIERARD (à partir du point N°2)/.

Absent : M.Mohammed BOUALLAGA./.

Monsieur le Maire a ouvert la séance.

1. INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

CONSIDERANT la démission de Madame Isabelle COVILLAULT adressée au Maire à compter du 04 février 2013,

CONSIDERANT qu'il convient d'installer le membre suivant de la liste de la majorité municipale,

Monsieur Christian GERVAIS, suivant sur la liste de la majorité municipale, a été installé immédiatement comme Conseiller Municipal.

2. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le Conseil Municipal **A DESIGNÉ A L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS (POUR : 14 – ABSTENTION : 11^(*))** (Groupe de l'opposition de gauche : Patricia PETIT - Christian BEREZOUTSKY - Pascal PINSARD - Yvelyne VERTUEUX et Groupe Union Démocratique Breuilloise : Marie-Madeleine BERTHEAU - Eddie GERLE - Eva GERLE - Roger DAZY - André JOLLIOT - André VIDOU - Irène VARLET) Madame Isabelle MOUROT.

3. DESIGNATION DE MEMBRES AUX COMMISSIONS MUNICIPALES

CONFORMEMENT à l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a procédé à la désignation des membres aux commissions à bulletin secret,

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants pour la Commission Urbanisme/Travaux/ Voirie :

- Groupe de la Majorité : « Liste menée par M.GERVAIS Christian » : **14 voix**

Les membres de la liste de Monsieur GERVAIS Christian **ONT ETE DESIGNÉS A L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS** membres de la Commission Urbanisme/Travaux/ Voirie.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants pour la Commission Affaires Culturelles :

- Groupe de la Majorité : GERVAIS Christian : **14 voix**

Monsieur GERVAIS Christian **A ETE DESIGNÉ A L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS** membre de la Commission Affaires Culturelles.

4. DESIGNATION D'UN NOUVEL ADJOINT AU MAIRE.

VU l'article R.2121-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal que le nouvel adjoint désigné prenne le 8^{ème} rang, l'ordre du tableau des adjoints étant ainsi déterminé par l'ordre de nomination.

CONSIDERANT que le Conseil Municipal s'est prononcé pour le rang du nouvel adjoint à main levée, à savoir :

- **POUR : 14**
- **ABSTENTION : 11^(*)** (Groupe de l'opposition de gauche : Patricia PETIT - Christian BEREZOUTSKY - Pascal PINSARD - Yvelyne VERTUEUX et Groupe Union Démocratique Breuilloise : Marie-Madeleine BERTHEAU - Eddie GERLE - Eva GERLE - Roger DAZY - André JOLLIOT - André VIDOU - Irène VARLET)

CONSIDERANT que Monsieur le Maire a constaté un candidat :

- Groupe de la Majorité : GERVAIS Christian

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

- **Groupe de la Majorité : GERVAIS Christian : 14 voix**

A été proclamé adjoint à l'unanimité des suffrages exprimés et immédiatement installé. Il a pris rang dans l'ordre sur cette liste, tel qu'il figure sur la feuille de proclamation, soit :

8. Monsieur Christian GERVAIS

5. APPROBATION DU COMPTE RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX DU 19 DECEMBRE 2012 ET DU 31 JANVIER 2013

Le Conseil Municipal A **APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES (POUR : 14 – ABSTENTION : 11^(*))** (Groupe de l'opposition de gauche : Patricia PETIT - Christian BEREZOUTSKY - Pascal PINSARD - Yvelyne VERTUEUX et Groupe Union Démocratique Breuilloise : Marie-Madeleine BERTHEAU - Eddie GERLE - Eva GERLE - Roger DAZY - André JOLLIOT - André VIDOU - Irène VARLET) le compte rendu des conseils municipaux du 19 décembre 2012 et du 31 janvier 2013.

6. COMPTE RENDU DES DECISIONS DU MAIRE PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

CONFORMEMENT au Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire A **EXPOSE** le compte rendu des décisions prises en vertu de l'article L.2122-22 :

- **DECISION N°AG/2013/001** : Contrat de location du Château de Brou avec Monsieur ou Madame THIEBAUT du PRADEL pour l'organisation d'un repas dansant le 03 février 2013 pour les personnes âgées de la Commune.
- **DECISION N°AG/2013/002** : Contrat d'engagement avec l'orchestre de variété « Les Diams de Paris », sous la responsabilité de Monsieur Alain DAELS, pour l'organisation d'une animation musicale durant le repas dansant pour les personnes âgées de la Commune le 03 février 2013 au Château de Brou sur Chantereine.
- **DECISION N°AG/2013/003** : Contrat de cession de droits d'exploitation avec l'Association Compagnie Sans Léopard, pour l'organisation d'un spectacle chanté et théâtral lors de la soirée « Cabaret » du vendredi 15 février 2013 organisée par la Commune.
- **DECISION N°AG/2013/004** : Contrat de location d'équipement professionnel avec la société GRENKE LOCATION SA pour trois photocopieurs, destinés à la Mairie de Brou sur Chantereine et aux écoles élémentaires : Jean Jaurès et Romain Rolland de la Commune de Brou sur Chantereine.
- **DECISION N°AG/2013/005** : Contrat de maintenance et garantie avec consommables avec la Société ESPACE COPIA pour trois photocopieurs destinés à la Mairie de Brou sur Chantereine et aux écoles élémentaires : Jean Jaurès et Romain Rolland de la Commune de Brou sur Chantereine.
- **DECISION N°AG/2013/006** : Convention avec Planète Loisirs et Vacances (PLV) pour l'organisation d'un séjour de sport d'hiver en Italie pour le Centre de Loisirs « Horizon Loisirs » durant les vacances d'hiver 2013.

- **DECISION N°AG/2013/007** : Avenant N°1 de prolongation du délai d'exécution au marché pour une mission d'assistance technique pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de la Commune de Brou sur Chantereine attribué au groupement VILLE OUVERTE, représenté par son mandataire Monsieur Stéphane LERAYS.
- **DECISION N°AG/2013/008** : Contrat de cession de droits d'exploitation d'un spectacle avec Tradifolie, pour l'organisation d'un spectacle lors du Carnaval à Brou sur Chantereine le 23 mars 2013.
- **DECISION N°AG/2013/009** : Contrat de mise à disposition d'une salle paroissiale avec le Secteur Pastoral de Vaires-Brou-Chantereine pour les répétitions et l'organisation du spectacle de fin d'année de l'école maternelle Danièle CASANOVA.
- **DECISION N°AG/2013/010** : Contrat de cession artistique avec Nouveaux Horizons, pour l'organisation d'un spectacle lors du Carnaval à Brou sur Chantereine le 23 mars 2013.

7. AFFECTATION ET CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC DE PARCELLES DU 7 RUE DE CHANTEREINE.

Le Conseil Municipal A **L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES (POUR : 14 – ABSTENTION : 11^(*))** (Groupe de l'opposition de gauche : Patricia PETIT - Christian BEREZOUTSKY - Pascal PINSARD - Yvelyne VERTUEUX et Groupe Union Démocratique Breuilloise : Marie-Madeleine BERTHEAU - Eddie GERLE - Eva GERLE - Roger DAZY - André JOLLIOT - André VIDOU - Irène VARLET):

- A **APPROUVE** le classement des parcelles N°B1982 et N°B1984 dans le domaine public ;
- A **APPROUVE** l'affectation des parcelles N°B1982 et N°B1984 à l'usage direct du public ;
- A **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout acte se rapportant à ce dossier

8. COMPTE DE GESTION ETABLI PAR MADAME LA TRESORIERE PRINCIPALE POUR L'EXERCICE 2012

Le Conseil Municipal A **APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES (POUR : 14 – ABSTENTION : 11^(*))** (Groupe de l'opposition de gauche : Patricia PETIT - Christian BEREZOUTSKY - Pascal PINSARD - Yvelyne VERTUEUX et Groupe Union Démocratique Breuilloise : Marie-Madeleine BERTHEAU - Eddie GERLE - Eva GERLE - Roger DAZY - André JOLLIOT - André VIDOU - Irène VARLET) le Compte de Gestion 2012 établi par Madame la Trésorière Principale de Chelles.

9. COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE POUR L'EXERCICE 2012

CONFORMEMENT à l'article L.2121-14, le Conseil Municipal A ELU A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES (POUR : 13 - ABSTENTION : 11^(*)) (Groupe de l'opposition de gauche : Patricia PETIT - Christian BEREZOUTSKY - Pascal PINSARD - Yvelyne VERTUEUX et Groupe Union Démocratique Breuilloise : Marie-Madeleine BERTHEAU - Eddie GERLE - Eva GERLE - Roger DAZY - André JOLLIOT - André VIDOU - Irène VARLET) Madame Marie-Hélène GERVAIS, 1^{er} Adjoint, président de séance,

Monsieur le Maire a assisté aux débats puis s'est retiré au moment du vote,

CONSIDERANT que le Compte Administratif de la Commune de l'exercice 2012 est en tout point conforme au Compte de Gestion de l'exercice 2012, présenté par Madame la Trésorière Principale de Chelles,

Le Conseil Municipal A ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES (POUR : 13 - ABSTENTION : 11^(*)) (Groupe de l'opposition de gauche : Patricia PETIT - Christian BEREZOUTSKY - Pascal PINSARD - Yvelyne VERTUEUX et Groupe Union Démocratique Breuilloise : Marie-Madeleine BERTHEAU - Eddie GERLE - Eva GERLE - Roger DAZY - André JOLLIOT - André VIDOU - Irène VARLET) le Compte Administratif de l'exercice 2012.

10. AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2012

Le Conseil Municipal A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES (POUR : 14 - ABSTENTION : 11^(*)) (Groupe de l'opposition de gauche : Patricia PETIT - Christian BEREZOUTSKY - Pascal PINSARD - Yvelyne VERTUEUX et Groupe Union Démocratique Breuilloise : Marie-Madeleine BERTHEAU - Eddie GERLE - Eva GERLE - Roger DAZY - André JOLLIOT - André VIDOU - Irène VARLET) d'affecter le résultat 2012.

11. BUDGET PRIMITIF 2013

Le Conseil Municipal A ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES (POUR : 14 - ABSTENTION : 11^(*)) (Groupe de l'opposition de gauche : Patricia PETIT - Christian BEREZOUTSKY - Pascal PINSARD - Yvelyne VERTUEUX et Groupe Union Démocratique Breuilloise : Marie-Madeleine BERTHEAU - Eddie GERLE - Eva GERLE - Roger DAZY - André JOLLIOT - André VIDOU - Irène VARLET) le Budget Primitif pour l'année 2013.

12. SUBVENTIONS VERSEES AUX ASSOCIATIONS POUR L'EXERCICE 2013

Le Conseil Municipal A APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES (POUR : 14 - ABSTENTION : 11^(*)) (Groupe de l'opposition de gauche : Patricia PETIT - Christian BEREZOUTSKY - Pascal PINSARD - Yvelyne VERTUEUX et Groupe Union Démocratique Breuilloise : Marie-Madeleine BERTHEAU - Eddie GERLE - Eva GERLE - Roger DAZY - André JOLLIOT - André VIDOU - Irène VARLET) le montant et le versement des subventions aux associations.

CONSIDERANT que Mme GERVAIS Marie-Hélène, Maire-Adjointe, est membre du bureau de l'Amicale Cyclo Breuilloise, elle n'a pas participé au vote du Conseil Municipal pour la subvention à cette association :

• **SUBVENTION A L'AMICALE CYCLO BREUILLOISE** : Présents : 23 - votants : 24

Le Conseil Municipal A APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES (POUR : 13 - ABSTENTION : 11^(*)) (Groupe de l'opposition de gauche : Patricia PETIT - Christian BEREZOUTSKY - Pascal PINSARD - Yvelyne VERTUEUX et Groupe Union Démocratique Breuilloise : Marie-Madeleine BERTHEAU - Eddie GERLE - Eva GERLE - Roger DAZY - André JOLLIOT - André VIDOU - Irène VARLET) la subvention à l'Amicale Cyclo Breuilloise.

13. VOTE DU TAUX DES 3 TAXES

Le Conseil Municipal A APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES (POUR : 14 - ABSTENTION : 11^(*)) (Groupe de l'opposition de gauche : Patricia PETIT - Christian BEREZOUTSKY - Pascal PINSARD - Yvelyne VERTUEUX et Groupe Union Démocratique Breuilloise : Marie-Madeleine BERTHEAU - Eddie GERLE - Eva GERLE - Roger DAZY - André JOLLIOT - André VIDOU - Irène VARLET) le taux des 3 taxes communales pour l'exercice 2013, ainsi que suit :

- **TAXE D'HABITATION** : 26,97 %
- **TAXE FONCIERE DES PROPRIETES BATIES** : 36,63 %
- **TAXE FONCIERE DES PROPRIETES NON BATIES** : 82,35 %

14. DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX 2013 (D.E.T.R.) POUR DES TRAVAUX DE VALORISATION DE L'EGLISE SAINT BAUDILE

Le Conseil Municipal A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES (POUR : 14 - ABSTENTION : 11^(*)) (Groupe de l'opposition de gauche : Patricia PETIT - Christian BEREZOUTSKY - Pascal PINSARD - Yvelyne VERTUEUX et Groupe Union Démocratique Breuilloise : Marie-Madeleine BERTHEAU - Eddie GERLE - Eva GERLE - Roger DAZY - André JOLLIOT - André VIDOU - Irène VARLET) :

- **A APPROUVE** le projet et le plan de financement (annexé à la présente) pour des travaux de valorisation de l'église communale Saint Baudile faisant l'objet d'une demande de subvention dans le cadre de la D.E.T.R. pour l'année 2013 ;
- **A SOLLICITE** l'Etat pour le versement d'une subvention dans le cadre D.E.T.R. pour des travaux de Valorisation de l'église communale Saint Baudile pour l'année 2013 ;
- **A AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder à toute démarche nécessaire et à signer tous les documents afférents à ce dossier.

15. OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRESORERIE DE 500 000 EUROS

Le Conseil Municipal **A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES (POUR : 14 – ABSTENTION : 11^(*))** (Groupe de l'opposition de gauche : Patricia PETIT - Christian BEREZOUTSKY - Pascal PINSARD - Yvelyne VERTUEUX et Groupe Union Démocratique Breuilloise : Marie-Madeleine BERTHEAU - Eddie GERLE - Eva GERLE - Roger DAZY - André JOLLIOT - André VIDOU - Irène VARLET) :

- **A DECIDE** d'ouvrir une ligne de trésorerie à hauteur de 500 000 euros auprès de la Caisse d'Epargne, aux conditions suivantes :

Montant : 500 000 €

Durée : 6 mois

Taux : Eonia + marge de 2,20 %

Frais de dossier : 0,20 %

Commission de non utilisation : 0,50 %

- **A AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document y afférent.

16. DISPOSITIF D'ACCES A L'EMPLOI TITULAIRE ET CONVENTIONNEMENT AVEC LE CENTRE DE GESTION DE SEINE-ET-MARNE POUR LA REALISATION DE SELECTIONS PROFESSIONNELLES

Le Conseil Municipal **A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES (POUR : 14 - ABSTENTION : 11^(*))** (Groupe de l'opposition de gauche : Patricia PETIT - Christian BEREZOUTSKY - Pascal PINSARD - Yvelyne VERTUEUX et Groupe Union Démocratique Breuilloise : Marie-Madeleine BERTHEAU - Eddie GERLE - Eva GERLE - Roger DAZY - André JOLLIOT - André VIDOU - Irène VARLET) :

- **D'OUVRIRE**, au titre du dispositif de sélection professionnelle, un poste d'attaché territorial à temps plein,
- **D'OUVRIRE**, au titre du recrutement réservé sans concours, 1 poste d'adjoint technique 2^{ème} classe à temps plein et 1 poste d'adjoint technique 2^{ème} classe à 31 heures,

- **D'APPROUVER** la convention avec le Centre de Gestion de Seine-et-Marne pour l'organisation des commissions de sélection professionnelle pour le grade d'attaché du cadre d'emplois des attachés territoriaux (cadre A),
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ladite convention et tous les documents y afférents.

17. POSITION DE LA COMMUNE SUR LA MISE EN PLACE DU DECRET SUR LES RYTHMES SCOLAIRES.

Le Conseil Municipal **A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES (POUR : 14 – ABSTENTION : 11^(*))** (Groupe de l'opposition de gauche : Patricia PETIT - Christian BEREZOUTSKY - Pascal PINSARD - Yvelyne VERTUEUX et Groupe Union Démocratique Breuilloise : Marie-Madeleine BERTHEAU - Eddie GERLE - Eva GERLE - Roger DAZY - André JOLLIOT - André VIDOU - Irène VARLET) :

- **A CONFIRME** la position de la Commune pour le report de l'application du décret sur la réforme des rythmes scolaires à la rentrée scolaire 2014/2015,

18. ADHESION A LA CHARTE DU DEVELOPPEMENT DURABLE DU CONSEIL GENERAL DE SEINE-ET-MARNE DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE DE L'EAU.

Le Conseil Municipal **A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES (POUR : 15 – ABSTENTION : 10^(*))** (Groupe de l'opposition de gauche : Patricia PETIT - Christian BEREZOUTSKY - Pascal PINSARD - Yvelyne VERTUEUX et Groupe Union Démocratique Breuilloise : Marie-Madeleine BERTHEAU - Eva GERLE - Roger DAZY - André JOLLIOT - André VIDOU - Irène VARLET) :

- **A ADHERE** à la Charte du développement durable concernant la politique de l'eau présentée par le Conseil Général de Seine-et-Marne ;
- **A AUTORISE** Monsieur le Maire à signer cette charte ainsi que tout document y afférent ;
- **S'EST ENGAGE** dans la réduction, à terme, de l'utilisation des produits phytosanitaires sur les espaces communaux.

19. QUESTIONS DIVERSES

Les groupes Union Démocratique Breuilloise et de l'Opposition de Gauche n'ont pas souhaité débattre des questions diverses soumises à Monsieur le Maire.

La séance a été levée à 23h00.

() Un « refus de vote » n'ayant pas de valeur juridique, il est considéré comme une « abstention ».*